

Question orale pour le Conseil municipal du jeudi 8 avril 2021

Monsieur le Maire de Viroflay,
Vice-président de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

En date du 26 mars nous vous avons adressé un courrier pour vous alerter sur l'impact des changements d'organisation de la collecte des ordures décidés par Versailles Grand Parc.

Nous reprenons d'abord notre propos.

Nous avons eu la confirmation lors de votre facebook live avec les Viroflaysiens le samedi 20 mars que les jours de collecte des déchets seraient modifiés dans certaines villes de VGP dont Viroflay et ce à partir du 5 avril. Nous avons eu cette information via le site de VGP quelques jours auparavant, ce qui nous avait d'ailleurs conduit à la publier sur notre page Facebook le vendredi 19 mars, l'échéance étant proche.

Dans le même temps nous avons reçu un courrier d'information de VGP et un dépliant d'information a été diffusé dans les boîtes à lettres, le 23 mars.

Le délai de mise en œuvre est extrêmement court. Il ne tient nullement compte de l'organisation de la gestion des déchets au sein des résidences collectives. En effet, les copropriétés ont soit recours à un gardien soit à des sociétés qui interviennent sur contrats. Les missions des gardiens comme les contrats des sociétés extérieures sont définis par le Conseil syndical et approuvés par l'Assemblée Générale. Dans un cas comme dans l'autre, la copropriété précise clairement les jours et heures de présence de l'intervenant au sein de la copropriété en fonction des missions à accomplir. Les modifications du calendrier peuvent induire des coûts supplémentaires. Il en est de même pour les ensembles locatifs, ces missions ou contrats étant définis par les bailleurs. Or, d'une façon générale, la collecte le lundi matin à partir de 5h, pose des problèmes d'organisation et potentiellement génère des coûts supplémentaires puisqu'elle nécessite de prévoir du personnel pour sortir les poubelles le dimanche soir.

De plus pour les copropriétés ou ensembles locatifs de la rive droite qui ont une gestion collective des encombrants avec local 'tampon', la collecte le lundi matin nécessite également une sortie des encombrants le dimanche soir.

Ces changements impliquent de formaliser un avenant, ce qui paraît difficile dans le temps imparti.

Il serait grand temps d'intégrer les différents modes d'habitat dans la communauté d'agglomération afin de prendre des dispositions applicables à tous les habitants. A Viroflay, une grande majorité des logements sont dans des résidences collectives. La non prise en compte de l'organisation de la gestion des ordures dans ces résidences met en échec les efforts de tri des habitants : ex si il n'y a personne pour sortir les poubelles jaunes le jour 'J', le plus simple et le moins coûteux est de tout mettre dans la poubelle générale. Si on peut regretter des dépôts sauvages qui dénotent une certaine incivilité, il faut d'abord que l'organisation soit correctement pensée avec les habitants

Depuis notre courrier, nous avons eu confirmation de l'absence d'anticipation de VGP auprès des utilisateurs. En effet, c'est seulement dans un courrier daté du 16 mars que VGP a informé les syndics.

Nous vous remercions d'avoir apporté une première réponse au courrier que nous vous avons adressé. Vous nous dites qu'il n'est plus possible de revenir sur les décisions prises par VGP qui a conclu un contrat avec un nouveau prestataire et défini une nouvelle organisation des tournées pour assurer la collecte des déchets dans l'ensemble des villes de VGP. Placés devant le fait accompli, les Viroflaysiens n'ont pas d'autre choix que de s'adapter.

Nous avons noté que Monsieur Olier cherche avec les copropriétés qui l'ont alerté s'il est possible d'adapter le circuit afin de limiter les difficultés.

Mais comment en est-on arrivé là ? Alors que plus des 2/3 des logements de Viroflay sont des logements collectifs, que le travail sur le renouvellement du marché de collecte a commencé début 2019 (voir le bilan VGP 2019 présenté en CM du 24/09/2020), comment se fait-il que l'impact des scénarios envisagés n'ait pas été travaillé en amont avec les utilisateurs, en l'occurrence les syndicats et les gestionnaires de parcs locatifs ?

Ayant travaillé pendant plus de 2 ans sur ce contrat, comment se fait-il que VGP ait prévu une mise en œuvre en moins de 3 semaines sans information préalable des acteurs concernés?

Vous êtes vice-président de VGP, 4 élus de votre équipe municipale représentent les Viroflaysiens dans les instances de cette communauté d'agglomération, comment se fait-il que ces questions n'aient pas été posées ?

Dans le Magazine vous nous dites que les dépenses ne cessent de s'accroître. Pourtant le bilan 2019 montrait que le volume de collecte par habitant baisse lentement depuis 2010.

Ce contrat serait moins coûteux, mais aucun chiffre ne nous est fourni. Quel est le gain escompté ? Lors du bilan 2019, nous avons noté que la TEOM (28,7M€) couvrait largement les dépenses (26,9M€) dégageant une marge de 1,8M€.

Quelle est la contrepartie du « gain » obtenu ? Certes, le choix de camions moins bruyants et moins polluants est intéressant mais :

- le taux de taxe TEOM ne baisse pas et par contre les charges augmentent pour les habitants de logements collectifs, qu'ils soient locataires ou propriétaires,
- les gardiens ou les employés des sociétés d'entretien doivent désormais travailler le dimanche soir,
- les salariés des sociétés de collecte doivent rejoindre leur lieu de travail à une heure où il n'y a pas de transports en commun.

Considérez-vous vraiment que ce contrat de collecte des déchets constitue une amélioration ?

Le charme de Viroflay avec ses pavillons et leurs jardins fleuris est apprécié par ses habitants qui aiment se promener dans ses rues et ses sentes. Mais il est grand temps de se préoccuper de la qualité de vie et des besoins des habitants qui habitent dans les ensembles collectifs. Tous n'ont pas la place pour des composteurs et ce ne sera pas plus facile d'en installer dans les nouveaux ensembles, le PLU n'ayant pas prévu d'espaces communs suffisants. Ils ne pourront pas davantage adopter de poules.

Alors, comment comptez-vous impliquer tous les habitants dans un plan de réduction des déchets ? Le changement en cours ne les incite pas à être vertueux.

Nous vous remercions par avance de la réponse que vous voudrez bien apporter aux différents points soulevés par cette question.

Bien cordialement

Groupe 'Cités'

Suzanne Egal
Benoît Florence
Elke Süberkrüb